

VILLE DE FERMONT



AFFICHAGE DE POSTE

Titre de l'emploi : Menuisier saisonnier

Sous l'autorité du contremaître des Services des loisirs, la personne titulaire du poste travaille en collaboration avec le chargé à l'entretien des bâtiments.

Le menuisier exécute des travaux relatifs à divers métiers du bâtiment tels que menuiserie, peinture, plomberie, serrurerie, etc.

La personne participe à l'installation et à la réparation d'ameublement et d'équipements divers;

Elle effectue des travaux d'entretien général sur les installations sanitaires, mécaniques ou autres des bâtiments;

Elle doit signaler à son supérieur toute anomalie ou défectuosité constatée sur les équipements ou bâtiments.

Le menuisier accomplit toutes autres tâches demandées de même nature ou connexes.

Exigences

- Détenir un DEP en menuiserie, charpenterie;
- Bonnes habiletés et dextérité manuelles;
- Aptitudes en menuiserie;
- Souci de la qualité du travail;
- Posséder un bon sens de l'organisation et de la planification.

Détenir un diplôme dans un secteur relié à l'entretien des bâtiments ou toutes autres cartes de compétence seront considérées comme un atout.

Autres

Les personnes intéressées devront passer un test d'aptitudes supervisé.

Les conditions de travail sont celles mentionnées dans la convention collective des cols bleus. Le taux horaire est celui de la classe 22 à savoir : 41.26 \$

Toute personne intéressée doit le faire par courriel à l'attention de Marie Philippe Couture : mpallard@villedeferont.qc.ca avant le 17 mai 2019, 17 h